

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 19 février 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU,
Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine
KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Martine DAVID, Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Henri-Jean ANDRE, Conseillers
Communaux.

Objet n°26 - Question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à l'avancement du projet Catala

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à l'avancement du projet Catala.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames, Messieurs les Échevins et Présidente du CPAS,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Lors du Conseil communal du mois de décembre 2023, nous votions en faveur de l'acquisition du site dit « CATALA ».

Cette décision est un beau cadeau que fait la majorité sortante car elle permet, ce faisant, à chaque groupe de formuler des propositions quant à l'avenir de ce terrain même si, on le sait, certains projets ont déjà été évoqués.

Pourriez-vous nous renseigner sur l'avancement de la procédure d'acquisition ? Où en sommes-nous concrètement ?

En outre, nous avons sollicité l'obtention d'un subside SAR. En effet, ces subsides pour les sites à réaménager, repris dans le nouveau CoDT depuis 2016, ont pour objectif de « reconstruire la Ville sur la ville » et partant, d'optimiser le potentiel de centralité des centres-villes.

- Avons-nous pu obtenir ce subside ? Et, dans l'affirmative, quel en est le montant ?
- Pourrions-nous avoir une idée du coût réel pour la ville ?

Lors de votre présentation de cette nouvelle acquisition, beaucoup d'éléments ont été communiqués (investissement pour réduire les inondations, centre administratif, centre culturel, etc...), de belles opportunités pour notre Ville cela va de soi.

- Pourriez-vous dès lors nous éclairer quant à la suite du programme ? Quelles sont les étapes futures ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

En date du 23 décembre 2022, la SPAQUE nous informait par courrier que notre dossier avait été retenu par le Gouvernement wallon en séance du 1er décembre 2022 et était conditionné par l'obligation de démontrer la maîtrise foncière du terrain pour l'été 2023. 2.8 millions d'euros étaient réservés par la Région wallonne pour ce terrain. Bien évidemment, nous avons voulu l'acquérir et nous y sommes y arrivés.

La négociation avec les propriétaires a permis de trouver un accord fin juin 2023 et de respecter la demande de la SPAQUE et du Gouvernement wallon.

L'acte d'acquisition a été signé le 12 février 2024 par délégation du Conseil communal au Comité d'Acquisition d'Immeubles de Mons. Cette acquisition a été réalisée pour cause d'utilité publique pour un montant de 2.750.000 €.

Parallèlement à cette acquisition, le Conseil communal, réuni en séance du 28 août 2023, avait également sollicité le Gouvernement wallon dans le cadre des subsides SAR (Site à réaménager) en vue d'obtenir une intervention sur l'acquisition à hauteur de 60 % de l'investissement.

Le Conseil des Ministres de Wallonie a marqué accord en séance du 20 décembre 2023 sur les nouveaux SAR dont le Site CATALA de Braine-le-Comte.

Le montant du subside pour le SAR CATALA a été arrêté au montant de 1.650.000 € (60 % du montant de l'acquisition par la Ville) et le Gouvernement wallon a chargé le Ministre Borsus de l'Aménagement du Territoire de l'exécution de la présente décision.

C'est grâce à l'excellent travail de l'administration et notamment de Lena FANARA que nous avons pu obtenir ces subventions.

Le coût réel pour la Ville dans le cadre de l'acquisition du Site CATALA est de 1.100.000 € pour une superficie de 5ha 22a 53ca. Je tiens à le dire encore, c'est donc 4.460.000 euros que la Région wallonne a investi pour ce site.

Plusieurs zones seront définies : lutte contre les inondations (parc d'immersion temporaire), avoir la capacité de construire de l'infrastructure publique, on a parlé de l'administration, d'un pôle culturel, d'un pôle logistique, d'un pôle CPAS. Cela est sur papier. On pourrait créer du logement public aussi. Les opportunités sont là, c'est un super dossier de campagne électorale et donc c'est un super cadeau pour l'avenir de notre ville.

Monsieur le Conseiller Pierre-Yves HUBAUT réplique :

Félicitation à l'administration pour le suivi rigoureux de ce dossier.